

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21788 - 80ÈME ANNÉE

« LES OUTRE-MER DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉES COMME UNE PRIORITÉ NATIONALE »

En visite à La Réunion et à Mayotte du 11 au 13 mars, Carole Delga, présidente de Régions de France, a dit vouloir "apporter personnellement un message de soutien et de solidarité à nos amis Réunionnais et Mahorais qui ont été durement frappés par les cyclones Garance et Chido".

Concernant Mayotte, la Présidente des Régions de France a expliqué que "nous avons ainsi créé un fonds de solidarité interrégional spécifiquement dédié, dont l'animation a été confiée à notre présidente de la commission outre-mer, la présidente Huguette Bello".

Selon elle, la construction de Mayotte, "c'est d'abord celle de leur île, de leurs maisons, de leurs infrastructures, de leurs services publics. (...) Nous disposons par exemple d'une expertise reconnue en matière d'ingénierie territoriale qui pourrait être partagée. Cela doit aussi se faire en bonne intelligence avec l'État. Une loi d'urgence a été adoptée, mais il faut aller plus loin".

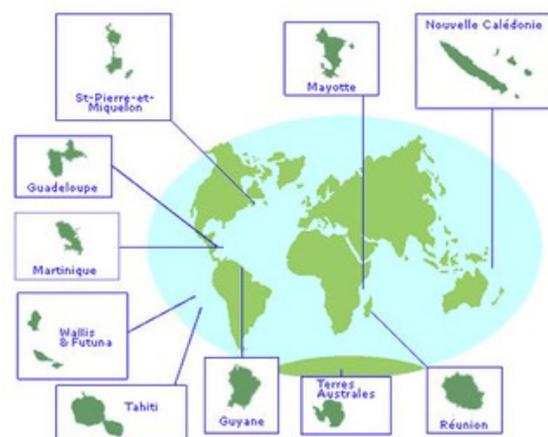
Concernant La Réunion, "notre solidarité est également totale. Je viens à la fois pour prendre conscience des dégâts et regarder comment Régions de France peut aider". Venue à La Réunion en avril 2023 pour le 40ème anniversaire de la création des régions d'outre-mer, Carole Delga a déclaré que "les dégâts causés par le cyclone Garance vont générer de nouveaux besoins qu'il faut pouvoir anticiper".

"D'une manière générale, je plaide pour que les outre-mer soient considérées comme une priorité nationale bénéficiant d'un effort



collectif majeur au-delà des clivages partisans", a précisé à Outremer360°, la Présidente des Régions de France.

"A Régions de France, nous avons cinq régions d'outre-mer pour 18 membres. Je suis très attentive, en tant que présidente de l'association, à ce que nous puissions défendre au mieux les intérêts et les spécificités des outre-mer dans nos échanges avec le Gouvernement ou les institutions européennes. Cela suppose de bien connaître les forces et les fragilités de nos territoires tant sur le plan économique que social ou culturel".



LES COMORES DÉNONCE LA MILITARISATION DE MAYOTTE

Le gouvernement comorien a estimé que « militariser à outrance » Mayotte n'est pas une « réponse appropriée ».

Le ministre des Outremer, Manuel Valls, a annoncé un « soutien » à la construction d'une base navale de Mayotte, mais dans un communiqué, le ministre comorien de l'Intérieur, Fakridine Mahamoud, a assuré que cette base navale n'était « pas la réponse appropriée » et « risque d'exacerber les tensions déjà élevées ».

« Décider de militariser à outrance Mayotte n'est pas la réponse appropriée », a-t-il déclaré. Ce dernier a indiqué qu'il s'agit d'« une réponse qui va à contresens de l'histoire de notre continent, l'Afrique, et qui risque d'exacerber les tensions déjà élevées dans l'île ».

Le 12 mars, Manuel Valls a évoqué à l'Assemblée nationale un « soutien de la base navale » à Dzaoudzi ainsi qu'un « soutien des bâtiments de la Marine nationale » dans le cadre de la prochaine loi de programmation pour la refondation de Mayotte.

Interrogé par la Commission de la Défense, la députée de Mayotte, Estelle Youssouffa, lui a demandé s'il serait prévu dans cette loi la « construction d'une base militaire navale dans le nord de Mayotte pour protéger (la) frontière » ainsi que la « construction du commandement de gendarmerie en Grande-Terre ».

« Que ce soit sur l'idée de soutien de la base navale afin de garantir la surveillance permanente de l'approche du territoire et assurer le soutien des bâtiments de la Marine nationale, comme sur le commandement de la gendarmerie, oui ces éléments seront dans la loi », a répondu Manuel Valls. « Le ministre n'a pas évoqué la création d'une nouvelle base

Mayotte », a indiqué son entourage à l'Agence France Presse.

Le détachement de Légion étrangère de Mayotte (DLEM) compte environ 300 hommes, selon des chiffres publiés par la préfecture de Mayotte.

La Marine nationale dispose elle avant le passage en décembre du cyclone Chido de deux vedettes, un intercepteur et deux navires logistiques attachés à la base navale de Dzaoudzi, d'après le ministère de la Défense.

Avant même de penser à la reconstruction des logements, des infrastructures, le ministre Manuel Valls a confirmé la construction de cette base dans le cadre de la loi-programme prévue pour Mayotte, selon les informations d'Outremer360°. Sa construction dans le nord de l'île principale a été souligné par le ministre qui a répondu à la députée Estelle Youssouffa (Liot), qui interpellait ce dernier sur la place de Mayotte dans la stratégie indopacifique française. « L'immigration comorienne mais aussi la coordination avec les migrations africaines est un cas d'espèce de ce que l'Union européenne et l'Otan qualifient de menace hybride par instrumentalisation des flux migratoires avec la déstabilisation totale du territoire », a souligné la députée qui pointe aussi les soutiens chinois et russe à la revendication territoriale des Comores sur Mayotte. Appelant à « prendre conscience de la place que Mayotte doit occuper dans la vision française dans l'océan Indien », Manuel Valls a ainsi confirmé cette base navale, ainsi que l'installation d'un commandement de la Gendarmerie nationale sur l'île principale. Le ministre souhaite l'entrée de Mayotte au sein de la Commission de l'océan Indien, en tant que membre. Un dossier que Manuel Valls renvoie au chef de l'État. Pour Paris, la base navale permettra de « garantir la surveillance permanente de l'approche du territoire et assurer le soutien des bâtiments de la Marine nationale », a expliqué le ministre. Actuellement, Mayotte est dotée d'une base navale sur l'île de Dzaoudzi, appelée aussi Petite-Terre, où se trouve l'aéroport, la préfecture, l'actuel commandement de la Gendarmerie ou encore le détachement de la Légion étrangère.

RÉFORME DES RETRAITES : LE PREMIER MINISTRE DIT « NON » À UN RETOUR DE L'ÂGE LÉGAL À 62 ANS

François Bayrou, a écarté la piste de l'augmentation des impôts, suggérée à gauche. « *Si impôts permettaient d'être prospères et heureux, la France serait le pays le plus heureux du monde* », a déclaré le Premier ministre.

Concernant le retour de l'âge légal à 62 ans, le Premier ministre a dit « *non* », alors que le « *conclave* » sur les retraites réunissant les partenaires sociaux se poursuit.

Invité de l'émission Questions politiques, le 16 mars, François Bayrou s'est opposé à cette piste brandie par certains, dont la CGT, soulignant que le contexte international avait changé la donne.

« *Les représentants [qui participent au conclave] savent très bien quel est le rapport numérique. J'ai fait établir, par la Cour des comptes, un bilan objectif, financier* », qui souligne les problèmes de financement des retraites, a souligné François Bayrou.

« *Nous devons à tout prix avoir deux discussions : une sur le privé, avec l'exigence de revenir à l'équilibre en 2030. [...] Et se demander quelle méthode nous pouvons trouver pour [...] les retraites des publiques, pour qu'on ait, à terme, un retour à un meilleur équilibre des finances publiques* », a précisé François Bayrou.

Relancé sur la possibilité d'un abaissement de l'âge légal à 63 ans au lieu des 64 actuels, le premier ministre a répondu ; « *je ne crois pas que la question paramétrique, c'est-à-dire de dire : "Voilà l'âge pour tout le monde", ce soit la seule piste* » pour réformer les retraites.

Malgré les tensions internationales, le premier ministre défend l'utilité du



« *conclave* » sur les retraites, remise en cause par de nombreux acteurs, dont Édouard Philippe - qui a qualifié cette réunion de « *complètement hors-sol* » dans Le Figaro.

Le Premier ministre a dit assumer sa « *divergence* » avec le maire du Havre. « *Je suis déterminé à défendre l'idée que nous avons besoin des corps intermédiaires. (...) Tout ce passe comme s'il n'y avait plus que le sommet et une base indifférenciée. Or, la conception de la société qui est la mienne, (...) c'est celle d'une société qui participe au contraire aux décisions* », a indiqué François Bayrou. Il a ajouté « *faire confiance* » aux partenaires sociaux pour proposer des pistes intéressantes pour le système des retraites.

Concernant l'équilibre budgétaire et du financement des priorités du gouvernement, notamment en matière de défense, François Bayrou a rejeté la piste de l'impôt, comme suggérée à gauche. « *Est-ce que la solution est dans l'augmentation des impôts ? C'est une blague ! Pour une raison très simple : si les impôts permettaient d'être prospères et heureux, la France serait le pays le plus heureux du monde* », a ironisé ce dernier.

Le premier ministre avance la « *question du travail* », autrement dit, augmenter le temps de travail des Français - sur la semaine ou l'année, voire la vie. Cette piste devra être discutée « *avec les partenaires sociaux* ».



IN KOZMAN POU LA ROUTE « IN MOUNE LA TÈTE DOLÉ KABRI »

Mézami zot i koné dsi la tèr, dann ninporte ékèl péi, néna demoune lo karaktèr lé pa parèye : in pé lé rapide, d'ot lé dousman-dousman, in pé lé normal pou la sossyété

An parmi bann zanimo lé parèye : néna sak lé rapide épi sak lé dousman-dousman. Kabri lé rapide, li sote partou-partou é si li lé larg mi pé dir azot pou trape ali la pa in n'afèr fassil.

Sé pou sa pétète le moune i panss si i done lo lé shèv zot zanfan li va grandi vite épi li nora in karaktèr dinamik-pa tro mé in pé lé bon kant mèm.

An atandan, li pé z'ète iper aktif é la traka pou lo paran. Dann noute kozman popilèr in moune i bouz-bouz in bonpé sirtou si sé in marmaye i di kozman mwin la marke an-o la.

Mi doute pa ké dann zot frékantassion néna demoune konmsa é tazantan zoti di dir dann zot mèm. "Mé arète bouzé foutor ! I gingn pa rèst in pé trankil ?"

Alé ! Ni artrouv pli dvan, sipétadyé.

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433